Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2024 - 5532 - 2022 B 00039 - 909 133 951 - AB3C

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2024**

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AB3C	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	24 rue Dom Pérignon - 51530 - CHOUILLY	

SIRET 9 0 9 1 3 3 9 5 1 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF			Brut	Amortissements – Provisions	Exercice N clos le 31/12/2023 Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	1 086
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	2 473
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	3 559
	Total général (I + II)		110	112	3 559

PASSIF			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	50
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	535
	Résultat de l'exercice	136	128
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1 213
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 28)	172	1 566
	Comptes courants d'associés	173	780
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	2 346
	Total général (I + II + III)	180	3 559

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise AB3C — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210		
	Production vendue — Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
	Production vendue — Services *			217	218	63 406	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	63 406	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 465	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *			243	244	412	
	Rémunérations du personnel *				250	44 676	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	16 702	
	Dotations aux amortissements *				254		
	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259	262		
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	63 255	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	151	
Produits financiers (III)		280			**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)			347	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	23	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	128	

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 128 — 314

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	23	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option — Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU – TE (44 *octies* A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989			
	ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 *quaterdecies*)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993			
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
	Dont divers — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352 — 151	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370 — 151	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original

AB3C

SAS AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL 24, rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY
RCS REIMS 909 133 951 / CODE APE 7022Z

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2024
(Exercice clos le 31 décembre 2023)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures,
les salariés de la société se sont réunis à son siège, sur convocation du président en date du vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie Barrard, en sa qualité de Présidente.

La Présidente constate que tous les salariés et partenaires invités sont présents.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les salariés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente :

- Les doubles des lettres de convocation remise contre décharge ;
- Le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- Le rapport spécial du Président relatif aux conventions intervenues en vertu de l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

La Présidente indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux instances quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus de gestion à la Présidence ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions réglementées ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Elle donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

AB3C

SAS AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL 24, rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY
RCS REIMS 909 133 951 / CODE APE 7022Z

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport de la Présidente relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle prend par ailleurs acte des dépenses relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dès lors, quitus est donné au président pour sa gestion au cours l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- 128 euros au poste Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions intervenues en vertu de l'article L. 223-19 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé entre le Gérant et la société, telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport spécial du Gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h45 heures.

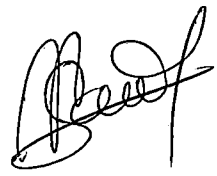
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente.



AB3C

SAS AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL 24, rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY
RCS REIMS 909 133 951 / CODE APE 7022Z

FEUILLE DE PRESENCE
Assemblée Générale ordinaire du 30/06/2024

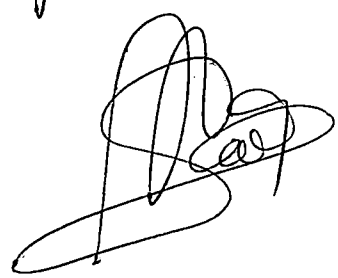
ASSOCIE UNIQUE	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	EMARGEMENT
Nathalie BARRARD 24 Rue Dom Pérignon 51530 CHOUILLY	500	1.00	
TOTAL	**500**	**1.00**	

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 - CHOUILLY

Exercice en Euros.
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe des comptes annuels

Certifié conforme à l'original.



AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 559 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 63 406 euros et dégageant un bénéfice de 128 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-07 relatif au Plan Général Comptable, modifiant le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2018 et publié au journal officiel en date du 30 décembre 2018, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Etat des immobilisations

	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Install. techn., matériel et outillage industriels					
Install. gén., agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Total actif immobilisé					

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Etat des amortissements

	Montant Début exercice	Dotations	Diminutions	Montant Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillage industriels				
Install. gén., agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des amortissements				

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Variation des capitaux propres

		Valeur
Capitaux de l'exercice précédent		0
Primes, réserves, report à nouveau de l'exercice précédent		0
Provisions règlementées et subventions d'investissement de l'exercice précédent		0
Résultat net de l'exercice précédent		0
	Total des capitaux propres en début d'exercice	**0**
Variation du capital		500
Variation des primes, réserves, report à nouveau		585
Contrepartie des réevaluation		0
Variation du résultat de l'exercice		128
Variation des provisions reglementées et subvension d'investissement		0
	Total des variations des capitaux propres	**1 213**

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majoration exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	**Montant Début exercice**	**Augmentations Dotations**	**Diminutions Reprises**	**Montant Fin exercice**
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	**Montant Début exercice**	**Augmentations Dotations**	**Diminutions Reprises**	**Montant Fin exercice**
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
Total général				

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	931		
Impôts sur les bénéfices	29		
Taxe sur la valeur ajoutée	126		
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	**1086**		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 537			
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	28			
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	2			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	780			
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	**2347**			
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées
(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits en cours
(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exception de tous les coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks
(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.



AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la Loi du 24 juillet 1996, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice



AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Opérations à long terme

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-1°)

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-1°)

Un produit net partiel a été pris en compte sur les opérations partiellement exécutées que les cocontractants ont acceptées.
Les travaux en cours correspondant à l'exécution partielle du contrat ont été évalués conformément aux principes décrits ci-dessus, la contrepartie du produit net partiel constaté, qui figure dans le compte de résultat pour ... €, a été rattachée aux créances clients.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Total	0

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Total	0

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	0
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**0**

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Total	**0**

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
Total					
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Exercice					
Total					
Redevances restant à payer					
- À un an au plus					
- Entre 1 et 5 ans					
- À plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle					
- A 1 an au plus					
- De 1 an à 5 ans					
- A plus de 5 ans					
Total					
Montant en charge exercice					

AB3C
24 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023
APE : 7022Z

Annexe

Résultat des 5 dernieres années

Nature des indications / périodes	01/01/2023 - 31/12/2023	03/01/2022 - 31/12/2022	-	-	-
1 - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	500	500			
Nombre d'actions émises	500	1000			
Nombre d'obligations convertibles en actions					
2 - Résultat global des opérations					
Chiffre d'affaires hors taxes	63 406	82 803			
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	151	688			
Impôt sur les bénéfices	23	103			
Bénéfice après impôt mais avant amortissements et provisions	128	585			
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	128	585			
Montant des bénéfices distribués					
Participation des salariés					
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt mais avant amortissements et provisions	0,26	0,58			
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	0,26	0,58			
Divivdendes versés à chaque action					
4 - Personnel					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale	44 676	57 233			
Montant des cotisations sociales & avantages sociaux	16 702	19 279			